

ANNONCES LEGALES

23510

COMMUNE DE SAINT-CHRISTOL-D'ALBION

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique unique portant sur les projets de modification n°1 du PLU, révision alléguée n°2 du PLU et révision alléguée n°3 du PLU

1- Objet, date et durée de l'enquête publique unique
Monsieur le Maire informe le public que par arrêté municipal en date du 06/09/2021 a été prescrite l'enquête publique unique portant conjointement sur :
- le projet de modification n°1 du PLU ;
- le projet de révision alléguée n°2 du PLU ;
- le projet de révision alléguée n°3 du PLU ;
Cette enquête publique unique se déroulera du 23/09/2021 au 22/10/2021 inclus, soit pendant 30 jours consécutifs.

Les objectifs de la modification n°1 du PLU sont :
- autoriser l'extension encadrée des habitations existantes et leurs annexes en zone agricole et naturelle ;
- permettre la réalisation d'une salle de sports dans le secteur NI existant ;
- tolérer le règlement : mise à jour de la nouvelle codification et prise en compte de la loi ALUR.

L'objectif de la révision alléguée n°2 du PLU est la création d'un Secteur de Taille et de Capacité Limitées (STECAL) afin de prendre en compte les besoins d'évolution d'une carrosserie située en zone agricole du PLU.
L'objectif de la révision alléguée n°3 du PLU est de prendre en compte les besoins de stationnement nécessaires dans le cadre de la reconversion de l'ancienne maison de retraite en logements collectifs.

2- Décision adoptée au terme de l'enquête publique unique et autorité compétente pour prendre la décision d'approbation
L'autorité compétente pour approuver la modification n°1 du PLU, la révision alléguée n°2 du PLU et la révision alléguée n°3 du PLU est le conseil municipal de Saint-Christol d'Albion. Il pourra, au vu des résultats de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées, décider d'apporter s'il y a lieu des modifications aux projets de modification n°1 du PLU, de révision alléguée n°2 du PLU et de révision alléguée n°3 du PLU en vue de leur approbation.

3- Nom et qualité du commissaire enquêteur
Monsieur Gilles ALISSANDRINI, fonctionnaire territorial en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif pour conduire l'enquête publique unique.

4- Lieu, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête unique et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet et lieu où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée au commissaire enquêteur
Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique unique en Mairie et consigner éventuellement ses observations :
- sur le registre d'enquête publique unique ou ;
- à l'adresse par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, 1 place de la Mairie - 84 390 Saint-Christol d'Albion.
- les adresses par voie électronique à Monsieur le Commissaire Enquêteur - Mairie de Saint-Christol d'Albion par la messagerie : mairie@mairie-sainchristol.fr
Un poste informatique est mis à disposition du public en Mairie aux heures habituelles d'ouverture (du lundi au mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h00 à 12h00, et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30), sur lequel le public pourra consulter le dossier d'enquête publique.
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique unique auprès de la mairie de Saint-Christol d'Albion.
Le dossier d'enquête publique unique et les observations de la population régulièrement mises en ligne.
Les dossiers d'enquête publique unique et les observations de la population seront consultables sur le site internet de la commune : <http://www.mairie-sainchristol.fr> (rubrique urbanisme)

5- Lieu, jours et heures où le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations
Monsieur le Commissaire Enquêteur recevra le public en Mairie :
- Le jeudi 23/09/2021 de 9h00 à 12h00
- Le mardi 28/09/2021 de 14h00 à 17h00
- Le jeudi 30/09/2021 de 9h00 à 12h00
- Le vendredi 22/10/2021 de 13h30 à 16h00

6- Durée et lieu où, à l'issue de l'enquête publique unique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur
Ces documents seront tenus à la disposition du public pendant un an en Mairie aux heures habituelles d'ouverture ainsi que sur le site internet de la commune <http://www.mairie-sainchristol.fr>.

7 - Informations environnementales et lieux où ces documents peuvent être consultés
Le projet de modification n°1 du PLU a été dispensé de la mise en œuvre d'une évaluation environnementale suite à l'examen au cas par cas de l'autorité environnementale (décision jointe au dossier d'enquête publique). Les informations environnementales sont consultables dans le rapport de présentation.
Le projet de révision alléguée n°2 du PLU a été dispensé de la mise en œuvre d'une évaluation environnementale suite à l'examen au cas par cas de l'autorité environnementale (décision jointe au dossier d'enquête publique). Les informations environnementales sont consultables dans le rapport de présentation.
Le projet de révision alléguée n°3 du PLU a été dispensé de la mise en œuvre d'une évaluation environnementale suite à l'examen au cas par cas de l'autorité environnementale (décision jointe au dossier d'enquête publique). Les informations environnementales sont consultables dans le rapport de présentation.

8 - Identité des personnes responsables auprès desquelles des informations peuvent être demandées
Le maître d'ouvrage de la modification n°1 du PLU, de la révision alléguée n°2 du PLU et de la révision alléguée n°3 du PLU est la commune de Saint-Christol d'Albion dont le siège administratif est situé, 1 place de la Mairie 84390 Saint-Christol d'Albion. Des informations peuvent être demandées auprès du secrétariat de Mairie au 04.90.75.01.05 ou mairie@mairie-sainchristol.fr

9- Adresse des sites Internet sur lequel des informations relatives à l'enquête publique unique pourront être consultées
Le dossier d'enquête publique unique est consultable sur le site internet de la commune de Saint-Christol d'Albion : <http://www.mairie-sainchristol.fr> (rubrique urbanisme).

23746

Etude de Maitres Mireille GUILHAUME-SCOTT
Philippe TZELEPOGLOU et Jeanne CADERAS DE KERLEAU
Notaires associés
35 avenue Royale
34160 CASTRIES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL D'ÉLAI D'OPPOSITION
ART 1007 CC ART 1376-1 CPC LOI N° 2016-1547 DU 28/11/2016

Suivant testaments olographes en date du 10 juin 2020 Mme Ghislaine Yolaine Christiane SANCHEZ, en son vivant retraitée, demeurant à CARPENTRAS (84200) EHPAD Les Chesnais 107 rue Colbert, née à MONTPELLIER (34000), le 15 avril 1937, veuve de Monsieur Marius Etienne Germain GIBERT et non remariée, non liée par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, résidente au sens de la réglementation fiscale, décédée à CARPENTRAS (84200), le 30 mai 2021, a consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testaments reçu par Me Sandra COZIAN-TARAVANT, Notaire de la Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office Notarial à la Résidence de CASTRIES (Hérault), dénommée « Mireille GUILHAUME-SCOTT Philippe TZELEPOGLOU et Jeanne CADERAS DE KERLEAU », Notaires Associés, le 02 août 2021. Suivant acte contenant contrôle de la saisine des légataires universels en date du 10 septembre 2021, reçu par Me Sandra COZIAN-TARAVANT, il résulte que les légataires remplissent les conditions de la saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Bernard PALUAN, Notaire à GANGES (34160), 33 A, Avenue Pasteur, référence CRPCEN : 34017, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition de l'acte de contrôle de la saisine des légataires universels. En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.
Aur Avis

234612



Commune de Rasteau

AVIS AU PUBLIC

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêtés n°2821 en date du 26 Août, le maire de Rasteau a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rasteau.

Monsieur le Président du Tribunal administratif de Nîmes, par décision N° E2100059/84 du 16 août 2021, a désigné Madame Justine DESFOUR en tant que commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Rasteau (2 Rue des Ecoles 84110 RASTEAU), pour une durée de 32 jours consécutifs :
DU LUNDI 20 SEPTEMBRE 2021 AU JEUDI 21 OCTOBRE 2021 INCLUS.

Ce projet de modification n°1 du PLU de Rasteau a été prescrit par délibération N°34/21 du Conseil municipal en date du 20 avril 2021 et a pour objets de :
- Procéder aux adaptations législatives issues de l'article 41 loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique, en autorisant (sous conditions) les constructions et installations nécessaires à la transformation, au conditionnement et à la commercialisation des produits agricoles en zones Agricoles.

Intégrer le nouveau RDECI (Règlement Départemental de Défense Extérieure contre l'Incendie)

Réduire le périmètre de la zone UEV pour le faire correspondre aux besoins réels de la cave coopérative.

Revoir le périmètre de la zone 1AU (et de l'OAP correspondante) du secteur sud du centre du village afin d'assurer l'urbanisation du secteur,

Affiner la zone 1AU (et l'OAP correspondante) du secteur Saint Antoine pour permettre une urbanisation adaptée au site et au village.

Par décision N° CU-2021-2856 du 14/06/21, la Mission régionale d'autorité environnementale, après examen au cas par cas, a indiqué que la Modification n°1 du PLU n'est pas soumise à l'évaluation environnementale.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête publique sera consultable (support papier et numérique) en Mairie de RASTEAU aux jours et heures habituels d'ouverture au public à savoir :
- Du lundi au jeudi de 8 heures à 12 heures,
- Sauf les jours fériés et les jours de fermetures exceptionnelles.

Il sera également consultable sur le site internet de la Ville (<https://www.rasteau.fr>).

Dès la publication de l'arrêté municipal d'ouverture d'enquête publique, toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Mairie de Rasteau.

Ce dossier d'enquête publique sera accompagné en Mairie de Rasteau d'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et parapahés par le commissaire enquêteur, sur lequel le public pourra consigner ses observations. Ces dernières pourront également être adressées à l'attention du commissaire enquêteur par courrier à la Mairie de Rasteau (2 Rue des Ecoles 84110 RASTEAU) ou par courriel à l'adresse suivante : secretariat@rasteau.org.

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de Rasteau, dans le bureau à côté du hall d'entrée en rez-de-chaussée accessible à tous.

- Le LUNDI 20 SEPTEMBRE 2021 de 9 heures à 12 heures,
- Le MERCREDI 6 OCTOBRE 2021 de 9 heures à 12 heures,
- Le JEUDI 21 OCTOBRE 2021 de 9 heures à 12 heures

A la clôture de l'enquête publique, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera de trente jours pour remettre son rapport et ses conclusions motivées. Une copie de son rapport et de ses conclusions motivées sera adressée à Monsieur le Préfet de Vaucluse et au Président du Tribunal administratif de Nîmes. Ce rapport sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, en Mairie de Rasteau et en Préfecture de Vaucluse, aux jours et heures habituels d'ouverture. Il sera également publié dans les mêmes conditions sur le site internet de la Ville (<https://www.rasteau.fr>).

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification N1 du PLU pourra être modifié lors de l'éventuelle approbation par le Conseil municipal de Rasteau. Une délibération sera prise. Monsieur le Maire est responsable du projet.

VIE DES SOCIÉTÉS

237477

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8 septembre 2021, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : JAMAÏK04
Forme : Société civile immobilière
Capital social : 300 euros
Siège social : 6 rue Denis Papin, 04600 CHATEAU ARNOUX SAINT AUBAN
Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers.
Gérance : M. Joachim MACHADO demeurant 6 rue Denis Papin, 04600 CHATEAU ARNOUX SAINT AUBAN
Mme Adline BUFFARD demeurant 6 rue Denis Papin, 04600 CHATEAU ARNOUX SAINT AUBAN
Clause d'agrément : La cession des parts sociales est soumise au préalable à l'agrément de l'unanimité des associés.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MANOSQUE

APPEL D'OFFRES

226708

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

LA COMMUNE DU CASTELLARD-MÉLAN (84380) LANCE UN NOUVEAU APPEL À CONCURRENCE POUR EXÉCUTION DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT COMMUNAL (MAIRIE ET LOGEMENT) EN PROCÉDURE ADAPTÉE POUR 2 LOTS:
Lot 1 : Démolition-maçonnerie-charpente-couverture-serrurerie.
Lot 2 : Cloisons doublages faux plafonds menuiserie intérieure revêtement de sol peinture.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES:
Mercredi 13 octobre 2021 à 12 heures

La consultation du dossier et la remise des offres se font sur marchespublics.com

Contact: mairie.castellard-melan@orange.fr
Tél: 04 92 34 77 62/06 62 32 47 89
Site: www.castellard-melan.fr

237304

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

ASCO DU CABEDAN NEUF

TRAVAUX DE SECURISATION DE LA FILIOLE DE CEINTURE - QUARTIER CABEDAN COMMUNE DE CAVAILLON

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR description ASCO DU CABEDAN NEUF. Correspondant : Monsieur Jerome clavero, 425 CHEMIN DU PERUSIER 84300 TAILLADÈS - Tél. : 0786341741, Courriel : clavero_jerome@orange.fr. Adresse Internet du pouvoir adjudicateur : <https://www.canal-cabedan-neuf.fr>. Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.laprovence-marchespublics.com/4437075>.

LE POUVOIR ADJUDICATEUR AGIT POUR LE COMPTE D'AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS : Non.

TYPE D'ORGANISME : Autres organismes publics

PRINCIPALE(S) ACTIVITÉ(S) DU POUVOIR ADJUDICATEUR IRRIGATION. OBJET DU MARCHÉ TRAVAUX DE SECURISATION DE LA FILIOLE DE CEINTURE - QUARTIER CABEDAN - COMMUNE DE CAVAILLON

TYPE DE MARCHÉ Travaux

TYPE DE PRESTATIONS Exécution

SITE OU LIEU D'EXÉCUTION PRINCIPAL CHEMIN DE ROBERT 84300 CAVAILLON L'avis implique un marché public. Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

REFUS DES VARIANTES.

NATURE ET ÉTENDUE MISE EN PLACE DE 420 ML DE CUVELAGE BETON PREFABRIQUE - REMPLACEMENT DE 8 MARTELLIÈRES

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ Modalités essentielles de financement et de paiement : FINANCEMENT PAR SUBVENTION - PAIEMENT PAR VIREMENT ADMINISTRATIF SOUS 30 JOURS Unité monétaire utilisée : Euro Durée du marché : à compter du 06 décembre 2021 et jusqu'au 14 février 2022

CRITÈRES D'ATTRIBUTION Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (lettre d'invitation, cahier des charges...)

TYPE DE PROCÉDURE Procédure adaptée

DÉLAIS Date limite de réception des offres : 20 octobre 2021 à 12 heures Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

AUTRES RENSEIGNEMENTS Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice : SECURISATION MARCHÉ 2021-03

ADRESSE(S) COMPLÉMENTAIRE(S) Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : ASCO DU CABEDAN NEUF (837219). Correspondant : M. clavero Jerome Directeur, 425 CHEMIN DU PERUSIER, 84300 TAILLADÈS, Tel : 0786341741 - Courriel : clavero_jerome@orange.fr. Adresse internet (url) : <https://www.canal-cabedan-neuf.fr>

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS 17 septembre 2021

235238



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

SPL AREA REGION SUD

M. LE REPRESENTANT LEGAL - SPL AREA REGION SUD
29 Bd Charles Nèdèc
13003 MARSEILLE

RÉFÉRENCE ACHETEUR : EVMA108TXGX

L'avis implique un marché public.

OBJET : Construction de l'Ecole des Arts - Marignane (13)

PROCÉDURE : Procédure adaptée

FORME DU MARCHÉ : Prestation divisée en lots : oui

Lot N° LOT 01 - Terrassement - Bétonnière - Fondations spéciales
Lot N° LOT 02 - Gros œuvre, Maçonnerie, Pierres, VRD
Lot N° LOT 03 - Béton de Chanvre, Façades
Lot N° LOT 04 - Charpente métalliques
Lot N° LOT 05 - Charpente bois - Lamelles collées
Lot N° LOT 06 - Couverture Tuiles - Zinguerie
Lot N° LOT 07 - Etanchéité
Lot N° LOT 08 - Menuiseries extérieures bois - Occultations volets bois
Lot N° LOT 09 - Menuiseries intérieures bois
Lot N° LOT 10 - Métallerie - Ferronnerie
Lot N° LOT 11 - Cloisons - Peintures - Faux plafonds
Lot N° LOT 12 - Sols minces collés
Lot N° LOT 13 - Electricité - Courants forts et faibles
Lot N° LOT 14 - Photovoltaïque
Lot N° LOT 15 - Chauffage - Ventilation naturelle - Climatisation - Plomberie sanitaire
Lot N° LOT 16 - Ascenseur

CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

REMISE DES OFFRES : 06/10/21 à 17h00 au plus tard.

ENVOI À LA PUBLICATION LE : 01/09/2021

Les dépôts de bids doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DOE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://agsysoft.marches-publics.info/>